

UNE CHARTE PAYSAGÈRE POUR LA MONTAGNE THIernoISE

POURQUOI FAIRE UNE CHARTE ?

La Montagne Thiernoise bénéficie encore d'un cadre de vie privilégié mais certaines évolutions récentes peuvent compromettre ces qualités. La Communauté de Communes choisit de s'engager dans une démarche de charte paysagère pour valoriser sur le long terme son territoire. La gestion intercommunale permet de porter des projets cohérents.

UNE CHARTE A QUOI ÇA SERT ?

- à **mieux connaître** les qualités et l'organisation du paysage de la Montagne Thiernoise,
- à **diffuser cette connaissance** aux acteurs locaux (élus, techniciens...) et aux habitants pour les motiver sur le devenir de leur territoire,
- à **donner un cadre de référence aux actions** sur le territoire, en particulier en matière d'urbanisme, de gestion agricole et forestière, le paysage permettant de reposer les questions de l'aménagement du territoire de manière globale et qualitative,
- à **appuyer la promotion économique et touristique** du territoire,
- à **agir** et à **initier des actions concrètes** et significatives sur le territoire, la charte permettant d'articuler et de réactiver des dispositifs existants ou d'initier de nouvelles démarches.



L'ORGANISATION DU PAYSAGE

trois entités paysagères caractéristiques qui s'organisent symétriquement autour de la vallée de la Durolle

1- la vallée de la Durolle



Elle a accueilli la RN89, puis la voie SNCF et, plus récemment, l'autoroute. Elle est structurée par deux pôles de services, Chabreloche et La Monnerie-le-Montel, directement desservis par la route nationale.

2- l'étage intermédiaire agricole



Cette entité présente une mixité entre des espaces ouverts cultivés et des boisements en progression.

3- l'étage montagnard boisé



Cette entité présente des caractères montagnards où les boisements, constitués en véritables massifs, dominent le paysage.

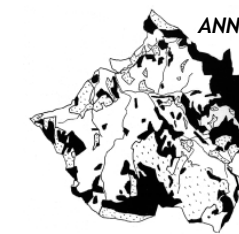
LES EVOLUTIONS DU PAYSAGE DANS LA MONTAGNE THIernoISE l'exemple de Viscomtat



1835 : UN PAYSAGE TRADITIONNEL DE MOYENNE MONTAGNE



En 1835, labours et prairies occupent la majeure partie des versants et des fonds de vallées. Un maillage de haies et d'alignements souligne les chemins et les ruisseaux. Les landes et les forêts de feuillus ne couvrent que le haut des reliefs. Ce paysage est typique d'une économie agropastorale de moyenne montagne, habitée et cultivée.



ANNÉES 1960 : L'AGRICULTURE EN REcul, DES BOISEMENTS EN PROGRESSION



Les surfaces cultivées sont en baisse, les terres sont abandonnées, la lande et les forêts progressent sous l'impulsion des campagnes de boisement. Le paysage amorce une profonde mutation mais conserve sa cohérence: les espaces de cultures forment encore des ensembles unitaires le long des vallées et autour des hameaux.



2006 UN PAYSAGE BOULEVERSE



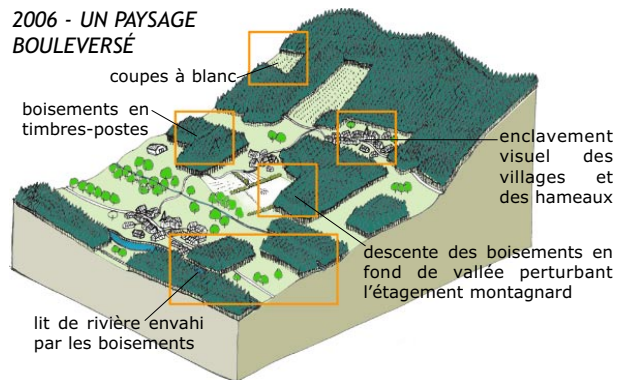
Le recul de l'activité agricole et le développement des boisements de résineux ont bouleversé le paysage de la Montagne Thiernoise avec pour conséquence:

- la perte des points de vue panoramiques et la perte de lecture de la géographie, la plupart des fonds de vallées n'étant plus perceptibles,
- la fermeture des espaces de respiration autour des villages, traditionnellement plantés de noyers,
- la perte des relations visuelles entre les villages et les hameaux, de plus en plus enclavés,
- le mitage forestier par des boisements dits en "timbres-postes",
- le morcellement des espaces agricoles.

LA CHARTE PROPOSE DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET VALORISER LE TERRITOIRE

1- AGRICULTURE ET BOISEMENTS

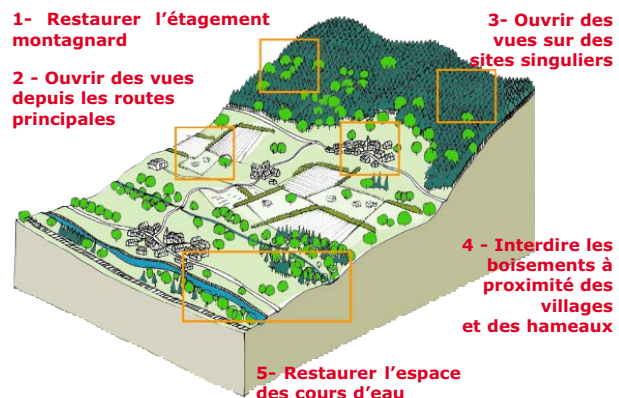
2006 - UN PAYSAGE BOULEVERSE



La forêt et ses transitions avec les espaces agricoles sont au cœur de la problématique du paysage de la Montagne Thiernoise. L'évolution des dernières décennies a aujourd'hui un impact qui se fait sentir par une perte radicale de repères visuels et une fragilisation de l'agriculture. Le pays perd son image accueillante. La restauration d'espaces ouverts devient une priorité pour retrouver globalement un meilleur équilibre.

5 ACTIONS POUR RETROUVER L'EQUILIBRE

2020 - UN PAYSAGE RECONQUIS



2- MAÎTRISER L'URBANISATION

Traditionnellement, qu'il s'agisse des centres bourgs ou des hameaux, les structures bâties présentent une certaine densité, constituant autant d'ensembles compacts dans des paysages ouverts et cultivés.



Les bâtiments traditionnels sont remarquables par leur volumétrie, leurs proportions et par le savoir faire dans la mise en oeuvre des matériaux, en particulier le bois et la pierre.



Dans les hameaux, des vergers et des potagers constituent une couronne protectrice et vivrière et assurent une transition vers les espaces agricoles, comme ci-dessus à Pamole. Mais aujourd'hui, les extensions urbaines, qu'il s'agisse de lotissements ou de maisons isolées, sont souvent mal intégrées au paysage et portent atteinte à des ensembles bâtis encore préservés.

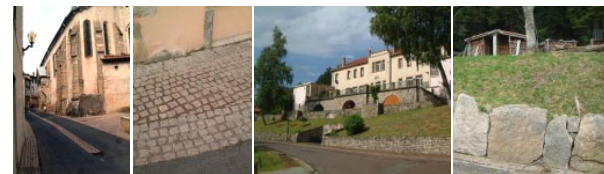
DES ACTIONS POUR AMELIORER L'INSERTION ET LA QUALITE DES CONSTRUCTIONS

La charte permet d'améliorer l'insertion paysagère des extensions urbaines grâce :
 - à sa prise en compte dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme) de manière à favoriser une plus grande densité, des implantations et un traitement des espaces publics mieux adaptés au territoire,
 - à l'édition prochaine d'un guide à destination des particuliers pour rénover et construire en Montagne Thiernoise.

3- METTRE EN VALEUR LE TERRITOIRE

Dans les centres bourgs et dans les hameaux, l'attention portée à la qualité du sol, au mobilier et aux plantations contribue à construire un paysage de qualité pour les habitants et favorise l'attractivité touristique.

Des exemples d'aménagements de qualité existent d'ores et déjà sur la Communauté de Communes, comme le montre les exemples ci-dessous : place du centre et la place de la mairie à Celles-sur-Durolle, murets en pierres levées à Vollore-Montagne.



DES ACTIONS POUR AMELIORER LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE



Des actions concrètes d'aménagement sont proposées dans le cadre de la charte paysagère pour requalifier certains espaces de vie quotidiens, comme par exemple ci-dessus pour Sainte-Agathe.



D'autres actions sur des espaces stratégiques à l'échelle du territoire sont proposées pour améliorer la qualité d'accueil sur le territoire de la Communauté de Communes, comme par exemple ci-dessus sur le rond-point à la sortie de l'A72.